

Projet de réforme de l'UNEF et des AG

Publié dans LYON ETUDIANT 46 (ici reproductions des premiers paragraphes),

Que nous reproche t-on ?

Projet de Réforme de l'U. N. E. F. et des A. G., élaboré par la commission d'études syndicales de l'A.G.E.L.

Président : Jacques MIGUET

Première partie : NÉCESSITÉ D'UNE RÉFORME DE L'U. N. ET DES A. G.

Ce n'est pas la première fois que se pose le problème de la réforme des Associations d'Etudiants. Déjà, avant la guerre, au cours des Congrès Nationaux annuels de l'U.N., des discussions nombreuses s'étaient élevées, relativement à la réforme de nos statuts. Les circonstances empêchèrent ces discussions d'aboutir.

Cependant, l'organisation actuelle de l'U.N., qui date d'une quarantaine d'années, ne paraît plus exactement adaptée aux nécessités présentes. A ses débuts, l'U.N., simple Fédération des Associations Générales, avait pour mission et pour but de procurer des avantages multiples aux adhérents de ces Associations. Mais l'U.N. sortit rapidement de ce cadre d'action réduit, et entreprit de défendre les intérêts de tous les étudiants, adhérent ou non à nos Associations.

AUJOURD'HUI, PLUS QUE JAMAIS, L'U.N. ET LES A.G. PRETENDENT ETRE LE SEUL GRAND ORGANISME SYNDICAL CAPABLE DE REPRESENTER LES INTERETS DE TOUS LES ETUDIANTS.

Cette légitime et nécessaire prétention fut contrebattue, au lendemain de la Libération, par les critiques nombreuses que nous adressèrent, aussi bien des étudiants isolés que de puissantes organisations étudiantes, confessionnelles ou politiques. Ces critiques correspondaient certainement à des défauts évidents, et elles trouvèrent même crédit auprès d'un certain nombre de nos adhérents, qui n'avaient oublié ni les années d'occupation, ni les leçons qu'on en pouvait tirer.

Nous allons examiner ici quelles sont ces critiques, et quels enseignements nous devons en tirer en vue d'une réforme, qui fera de nous, aux yeux de tous, le grand organisme syndical que nous avons toujours prétendu être.

En pages suivantes, la suite. Ici reproduction du texte qui avait été présenté au congrès de Grenoble dans la commission vie matérielle des étudiants. « Soumission au Conseil d'administration de l'UN du projet apporté à la commission de réforme de l'UN et des AG sur la part de travaux de la commission d'études syndicales », puis à nouveau le texte de Lyon Etudiant. A Grenoble, Villequiez présente : « Cette commission qui s'est réunie pour une réforme de l'UN est partie d'un certain nombre de considérations qui font que dans l'état actuel des choses, la position de l'UN ne correspond pas tout à fait aux nécessités du moment ni à ses ambitions .../...

1° - Que le nombre de nos adhérents ne se soit pas accru en fonction de notre importance. Nous avons eu un certain nombre de réalisations. Nous avons été Etudiants et cependant nous sommes restés à peu près la même proportion d'Etudiants. C'est un premier défaut.

2° - On reconnaît, certes, que nous avons obtenu un certain nombre de réalisations dont la plus belle est le Sanatorium, mais que toutes les réalisations ont été faites dans l'intérêt de nos adhérents et non pas dans l'intérêt de tous les Etudiants en général, bien que chaque fois nous nous présentions en représentant les Etudiants, nous nous sommes toujours efforcés de présenter le point de vue général plutôt que particulier.

On nous reproche d'avoir vu davantage le point de vue de nos Etudiants.

3° - Le manque de sérieux. On voit l'Union Nationale comme un groupe de derniers bamboccours. C'est un défaut, nous l'avouons.

4° - On ne se prive pas de dire que ces derniers bamboccours veulent représenter les Etudiants et faire des Etudiants une caste à l'intérieur de la Nation, qui aurait très peu de rapports avec l'ensemble de la population française, surtout dans l'évaluation actuelle des choses. C'est un reproche qu'on nous a fait après la Libération.

Enfin, un autre inconvénient à signaler : C'est que notre caractère apolitique et areligieux nous laissait, surtout sur le plan politique, dans une certaine situation. On nous a reproché de n'avoir pas eu

assez de préoccupations. Notre camarade a insisté sur le caractère de l'U.N. et son action pendant la guerre pour ne pas prolonger la discussion sur des mots. Ces critiques, il faut en tenir compte et il faut essayer d'y remédier.

Nous avons, au cours de la réunion de la Commission, examiné les moyens de remédier à cet état de choses et nous avons travaillé sur un texte qui nous a été présenté par l'Association Générale des Étudiants de Lyon qui a fourni à cette occasion un travail remarquable, et je tiens à lui rendre, ici, hommage pour le service qu'elle a rendu à la cause de l'U.N.

Dans la réforme de l'U.N. une notion doit retenir notre attention : C'est celle de l'accroissement du caractère représentatif et syndical de l'Union Nationale. Pour accroître le caractère représentatif et syndical, il faut agir dans deux domaines : le domaine doctrinal qui consiste à donner à l'U.N. une charte qui définisse ses buts, et d'autre part, de traduire dans la réalité sur le plan de l'U.N. et des A.G. les conséquences qui découlent de cet état doctrinal.

Cette doctrine, nous avons essayé de la résumer, de la condenser et de la présenter sous forme de statuts des Étudiants, non pas de statuts d'une Déclaration des Droits de l'Étudiant.

Nous avons étudié la rédaction de cette déclaration dans ses moindres détails, nous avons pesé l'un après l'autre les termes, et je vais maintenant vous en donner lecture, en vous demandant à la discussion qui suivra, non pas de faire des remarques sur un terme ou sur un autre, mais simplement de dire si vous adoptez ou non ce système afin de ne pas éterniser cette question.

Suit le texte de la « Déclaration des droits et devoirs... »

à devenir le foyer de la résistance étudiante au nazisme, qu'il vienne de l'extérieur ou de l'intérieur.

Ces critiques sont graves, et l'histoire récente de nos Associations, pour un observateur impartial, ne peut les éluder complètement. Mais il y a plus grave encore : au lendemain de la Libération, ces objections étayèrent les manœuvres tentées par certains grands organismes étudiants, auprès du Ministère de l'Éducation Nationale, pour faire aboutir le projet de « bureaux de Facultés ». Ce projet demandait l'installation d'une représentation étudiante élue, sur le plan national comme sur le plan local. Cela équivalait à signer l'arrêt de mort de l'U.N. et à condamner les Associations Générales à n'être plus que de joyeuses amicales d'anachroniques paillards.

Fort heureusement, l'U.N., grâce à de nombreux appuis ministériels, put faire échec à cette manœuvre sur le plan national, en demandant que ces représentations étudiantes élues ne fussent établies que sur le plan local, dans les villes universitaires. À la rentrée d'octobre, pour la première fois, ont eu lieu des élections, auxquelles devaient participer tous les étudiants. Une leçon élémentaire peut être tirée de cette expérience : les délégués étudiants ainsi élus font double emploi avec les représentants des A.G., que les Recteurs avaient pris l'habitude de consulter. Leur existence ne peut que limiter notre aspiration à demeurer le seul organisme syndical, habilité à représenter, partout où le besoin s'en fait sentir, tous les étudiants. En somme, un grave danger menace encore l'existence de nos A.G.

Nous pensons que chacun voit mieux, maintenant, la nécessité qu'il y avait à rappeler les sérieuses critiques qui nous ont été adressées de toutes parts. Cet essai d'approche de la situation exacte qui nous est faite dans le monde étudiant, montre quelles voies sont ouvertes à nos Associations. En définitive l'U.N. et les A.G. se trouvent devant le dilemme suivant :

— Ou bien ne tenir aucun compte des objections qui leur sont adressées, continuer leur politique conservatrice, et accepter ainsi que, demain, se reproduisent et aboutissent, avec les mêmes arguments, des manœuvres aussi dangereuses pour nous.

— Ou bien examiner, avec bonne foi, quels défauts internes se trouvent dénoncés par ces critiques, et, en utilisant les potentialités révolutionnaires qu'elles peuvent contenir, faire aboutir enfin, la réforme de l'U.N.E.F.

À cette condition seulement, un pas immense sera accompli vers la réalisation d'une communauté étudiante nouvelle, en faisant de l'U.N. et des A.G. le grand Syndicat Étudiant, seul capable de la promouvoir.

Deuxième partie :

ESQUISSE D'UNE RÉFORME DE L'U.N. ET DES A.G.

Toute réforme de l'U.N. a sa source dans la réforme des A.G.. Cette réforme doit être à la fois doctrinale et institutionnelle. Elle doit viser surtout :

- à accroître la fonction représentative et syndicale de l'U.N. et des A.G.
- à réaliser une économie des forces sur le plan social et culturel.

A) ACCROISSEMENT DE LA FONCTION REPRÉSENTATIVE ET SYNDICALE

Il s'agit

1° De définir les principes de base susceptibles d'intéresser et d'attirer tous les étudiants conscients des responsabilités qui leur incombent dans l'évolution du monde de demain.

C'est pourquoi l'A.G. de Lyon a obtenu au cours du Congrès de Grenoble, que l'U.N. et les A.G. adoptent la Déclaration des Droits et Devoirs de l'Étudiant, élaborée par elle.